



Expertise d'une maison pour vétusté

Par **zonzoni**, le **29/06/2014** à **17:48**

Bonjour,

Suite à un déménagement expresse, j'aimerais faire appel à un expert pour faire constater la vétusté et la moisissure de la maison avant de faire un état des lieux et rendre les clefs au propriétaire, car celui ci me cherche des problèmes. Pour ne pas me trouver avec des soucis je préfère prendre les devant.

Merci de me conseiller pour la démarche à prendre.

Merci par avance de votre compréhension et votre diligence.

Par **aguesseau**, le **29/06/2014** à **20:15**

bjr,

vous demandez à un huissier de participer à votre état des lieux.

cdt

Par **Lag0**, le **30/06/2014** à **07:50**

Bonjour,

J'ai un peu de mal à comprendre votre but.

Je ne vois pas en quoi le fait de faire constater l'état de la maison par quelqu'un d'autre avant l'état des lieux officiel pourrait vous être d'une quelconque aide. En effet, si la maison est dégradée, que ce fait soit constaté avant ou pendant l'état des lieux ne changera rien à son état, elle sera toujours dégradée.